



Demande d'information concernant Google et France Travail

Par Mel1915

Bonjour, je suis actuellement en formation avec Google Career Certificate, ils ont un partenariat avec France Travail. Ceci dit quand je fournis mon certificat pour justifier que j'ai bien réalisé cette formation on me dit que ce document ne fait pas foi et qu'il faut fournir une attestation d'entrée en formation pour justifier que je suis bien en formation et justifier mes droits lors de mon actualisation. Google Career Certificate eux me répondent qu'ils ne fournissent pas d'attestation d'entrée en formation pour eux le certificat fait foi. France Travail eux non pas de codification pour cette formation alors qu'ils ont un partenariat avec eux. J'ai écrit au ministère du travail pour tenter de comprendre je n'ai à ce jour aucune réponse. Pouvez-vous m'aider s'il vous plaît ? Ma question est la suivante : est-ce qu'une certification fait autant foi qu'une attestation ? Merci de votre retour, merci de votre aide. Cordialement.

Mel